

MVNO: nouvelles offres de Futur Telecom pour les PME

Les offres des MVNO, ou opérateurs mobiles virtuels (sans infrastructure réseau) ne sont pas seulement destinées au grand public. Malgré une grande effervescence sur ce marché (lire nos articles), le segment des opérateurs virtuels pour les entreprises s'active tout autant.

Ainsi Futur Telecom, adossé à SFR, annonce deux nouveaux forfaits destinés aux petites entreprises. Le premier, **TwinPro** est « spécialement formaté pour promouvoir l'usage du mobile auprès des salariés des TPE qui représentent 26% des actifs en France ». Le principe est assez simple: l'entreprise qui souscrit un abonnement pour une ligne fixe de 24 mois et pour un 'pack' mobile (1 ligne + 1 terminal) bénéficie d'un 2ème pack mobile à 1 euro avec 1 heure de communication offerte en France métropolitaine par mois. L'offre est également valable pour une ligne mobile 3G. L'abonnement mensuel sur les 2 lignes mobiles est de 9,99 euros par ligne. Le second forfait, baptisé **OpenTalk**, est une offre de convergence. L'entreprise souscrit un abonnement mensuel par ligne, fixe ou mobile, et les communications entre les collaborateurs sont gratuites et illimitées. Tous les appels passés entre postes fixes et mobiles sont concernés : depuis un terminal mobile vers un mobile ou vers un fixe, et depuis un poste fixe vers un mobile ou un fixe. OpenTalk est séduisant. Mais quelle est la différence entre cette offre et le forfait lancé en mars 2005 ? On y trouve le même contenu (téléphoner de façon gratuite et illimité entre les mobiles et les mobiles, les mobiles et les fixes et entre les fixes de l'entreprise) pour le même prix: 15 euros HT par ligne et par mois. Futur Telecom ferait-il dans la communication à outrance ? L'opérateur souligne que l'offre de l'année dernière était limitée à 10.000 souscriptions. Futur Telecom l'a donc renouvelé, explique le service de presse de l'opérateur. A noter également que Neuf Cegetel a lancé une offre similaire en mars 2005, « C Mobile », qui permet aux PME de profiter d'économies, notamment sur les communications fixes et mobiles entre les collaborateurs d'une même entreprise. Ces appels internes représentent environ 30% des communications totales.